



92^E CONGRÈS

5 — 9 mai 2025

La recherche au cœur des solutions technologiques et sociales

92e Congrès ACFAS, Colloque no 632

Mardi 6 mai 2025, École de technologie supérieure et Université Concordia

“Révéler les angles morts de la recherche en santé au travail pour prévenir les inégalités sociales et de genre et leurs effets sur la santé des travailleur·ses”

L'apparition continue de nouvelles technologies, dont des applications issues de l'IA, et certaines pratiques managériales dites «flexibles» pour s'adapter aux pressions économiques et à la pénurie de main-d'œuvre peuvent favoriser l'augmentation de la pénibilité du travail et l'effacement des frontières entre le travail et la vie personnelle, au détriment de groupes de travailleur·ses plus exposés aux risques qui en découlent (femmes, personnes en situation de handicap, emplois du care, travailleur·ses étrangers temporaires, etc.). À un niveau plus macro, des inégalités peuvent aussi émerger des transformations du cadre légal de SST. Un exemple se vit en ce moment au Québec avec l'ajout, depuis 2021, de la prévention des facteurs de risques psychosociaux, incluant la violence au travail, aux obligations des employeurs. Plusieurs préoccupations demeurent quant à l'effectivité de sa mise en œuvre, en particulier dans les secteurs où sont majoritairement les femmes et les travailleur·ses en situation de vulnérabilité (ex. à l'emploi d'agences de placement de personnel, petites entreprises, organisations non-syndiquées). Des voix communautaires, syndicales, professionnelles et scientifiques s'élèvent pour rappeler la complexité de la prévention des RPS et la nécessité d'outiller les milieux de travail pour des actions durables et équitables. Ces transformations rapides, constantes et systémiques du monde du travail soulignent que les recherches en SST comportent certains angles morts qu'il faut absolument mettre en lumière.

Appel à contributions

Ce colloque vise à susciter des réflexions sur l'importance de rendre visibles des conditions de travail et d'emploi qui affectent tant la santé physique et mentale que les inégalités sociales et de genre. Il est ouvert aux contributions d'étudiant·es, de chercheur·ses à tous stades de carrière, de praticien·nes et d'actrices et acteurs des milieux/communautés issu·es de disciplines variées et qui ont un intérêt ou travaillent sur les inégalités sociales et de genre dans le domaine de la SST ou en périphérie. Plus spécifiquement, nous encourageons les communications visant à :

- Développer les connaissances sur des contextes, populations, dynamiques organisationnelles et enjeux systémiques engendrant des inégalités sociales et de genre en SST.
- Comprendre les mécanismes contribuant à vulnérabiliser davantage certaines populations en emploi, incluant les dynamiques en milieu de travail et les contextes légal, politique ou socioéconomique.
- Contribuer à améliorer les processus de recherche, incluant la mobilisation des connaissances, pour mieux rendre visibles ces inégalités et en documenter les effets.
- Identifier et proposer des pistes de solution innovantes et durables pour réduire les inégalités sociales et de genre en SST, intégrant des perspectives interdisciplinaires et des approches collaboratives avec les milieux de travail, les décideurs et les communautés concernées.

Avis aux étudiant·es! Le "Prix Coup de Coeur Katherine Lippel" sera remis aux deux meilleures présentations étudiantes du colloque (deux bourses de 500\$).

Critères d'évaluation des résumés - DATE LIMITE : 14 février 2025 à 18 h

Les propositions de communications seront évaluées par un comité scientifique. Veuillez transmettre votre titre (180 caractères incluant les espaces) et résumé structuré (contexte, méthode, résultats, conclusion – 1500 caractères incluant les espaces) à l'attention de Madame Mélanie Lefrançois à sage@uqam.ca (format Word ou PDF).

Nous vous remercions de votre contribution !

Comité organisateur : Mélanie Lefrançois, ESG UQAM; Jessica Riel, ESG UQAM; Rachel Cox, UQAM; Valérie Lederer, UQO; Mélanie Trottier, ESG UQAM; Laurence Tchuindibi, ESG UQAM; Alexis Chambel, UQAM



ÉCOLE DE
TECHNOLOGIE
SUPÉRIEURE
Université du Québec

